

**Échéancier relatif à l'organisation des concours  
d'accès à la formation de 3<sup>ème</sup> cycle  
au titre de l'année universitaire 2021-2022**



Mise en ligne de la plateforme nationale des candidatures aux concours d'accès au doctorat 2021-2022 (PROGRES) via le lien : <https://progres.mesrs.dz/webdoctorat>.

**Du 16 au 27 janvier 2022**

- Dépôt des dossiers de candidature au concours via la plateforme PROGRES.

**Le 28 et 29 janvier 2022**

- Confirmation des choix des candidats via PROGRES.

**Du 30 janvier au 04 février 2022**

- Vérification de la conformité des dossiers de candidatures par les services chargés de la post-graduation au niveau des établissements universitaires via PROGRES.

**Du 05 au 09 février 2022**

- Examen des dossiers de candidatures par le comité de formation doctorale via PROGRES.

**Le 10 février 2022**

- Affichage des listes des candidats retenus au concours via PROGRES.

**Le 09 et 10 février 2022**

- Dépôt des recours des candidats non retenus au concours via PROGRES.

**Du 11 au 13 février 2022**

- Examen des recours des candidats non retenus au concours via PROGRES.

**Le 14 février 2022**

- Affichage des listes définitives des candidats retenus pour passer le concours via PROGRES.

**Du 20 février au 20 mars 2022**

- Déroulement des concours d'accès au troisième cycle.

**REMARQUES**

- Les concours seront programmés pendant les journées du **jeudi et du samedi** au niveau des établissements universitaires **durant la période arrêtée**.
- L'affichage des résultats finaux s'effectue **après validation des instances scientifiques habilitées** dans un délai de **trois (03) jours au maximum**, après la date du concours.
- L'inscription des candidats admis dans un seul établissement intervient via PROGRES, **dans les quinze (15) jours** suivant la proclamation officielle des résultats finaux.